

www.e-rara.ch

Abrégé de l'histoire de la Suisse

Magenat, Jules

Lausanne, 1900

SUPSI DFA Centro di documentazione, Locarno

Shelf Mark: Fondo Gianini STO 26

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-46204>

Troisième époque - seizième siècle.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

TROISIÈME ÉPOQUE — SEIZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE X. — LA RÉFORME DANS LA SUISSE ALLEMANDE

1. Causes de la Réforme. — 2. Ulrich Zwingli; la Réforme à Zurich. — 3. Premières dissensions religieuses. — 4. La Réforme à Berne, Bâle, Schaffhouse, etc. — 5. Première guerre de Cappel. — 6. Deuxième guerre de Cappel; ses conséquences.

(1516-1540).

1. Causes de la Réforme. — Pour la Suisse, comme pour les autres pays de l'Europe occidentale et méridionale, la fin du XV^e et le commencement du XVI^e siècle marquent une ère nouvelle. La chute de la féodalité, la constitution des états sur la base d'une plus grande unité et du pouvoir absolu du gouvernement, la substitution d'une politique savante aux errements des siècles antérieurs, les grandes inventions, celles, par exemple, de la poudre et de l'imprimerie, et la renaissance des lettres et des arts, toutes ces choses avaient déjà formé la transition du moyen âge aux temps modernes, transition que vient compléter au XVI^e siècle la révolution religieuse connue sous le nom général de *Réforme*.

La Suisse n'aura désormais plus ou presque plus à lutter pour son indépendance, ni contre la maison d'Autriche, ni contre la noblesse. La première est définitivement refoulée au delà du Rhin. La seconde disparaît, laissant toutefois de nombreuses traces, qui subsisteront jusqu'au jour où la révolution française viendra accomplir dans l'ordre social et politique l'œuvre exécutée par la réforme dans l'ordre religieux.

Aux luttes anciennes, qui la plupart ont eu pour résultat l'agrandissement territorial de la Confédération, vont succéder, pendant trois siècles, des luttes intestines d'un caractère essentiellement religieux; notre patrie, séparée en deux camps ennemis, livrée aux intrigues et à l'influence des puissances étrangères, ne joue plus qu'un rôle très effacé; elle ne fait plus guère de progrès, excepté au point de vue intellectuel.

Depuis plusieurs siècles, la société chrétienne était composée de deux ordres entièrement distincts, l'ordre ecclésiastique et l'ordre laïque. Le premier, qui eût dû présenter le modèle de toutes les vertus, offrait le spectacle d'une profonde corruption. Nous avons vu le cardinal Schinner, évêque de Sion, jouer le rôle d'un homme de guerre bien plus que celui d'un pasteur d'âmes. Les évêques de Lausanne, Genève, Coire, Constance, négligeaient complètement les intérêts spirituels de leurs diocèses. Les prêtres, trop souvent sans connaissance de la Parole de Dieu, non seulement prêchaient des doctrines étrangères au vrai christianisme, mais se livraient à toutes sortes de turpitudes.

Plus triste encore le tableau que présentait le clergé régulier à cette époque ! Les couvents célèbres de St-Gall, Reichenau, Rheinau, Pfäfers, Dissentis, Einsiedeln, Muri, Saint-Maurice, Romainmôtier, jadis foyers de lumière et de piété, étaient en pleine décadence.

Les populations se ressentaient de l'exemple donné par le clergé, ainsi que des effets de la vie des camps et du contact avec les nations étrangères ; en outre, extrêmement ignorantes et plongées dans la superstition, pour elles la religion ne consistait qu'en pratiques extérieures : non seulement les mœurs, mais les croyances avaient dégénéré ; les hommes ne cherchaient plus leur salut dans la foi en Christ, mais dans la confession, les pèlerinages, l'adoration de la Vierge, l'invocation des saints, des reliques, etc.

Le mal qui minait l'Eglise datait de loin. Déjà Wicleff, Jean Huss et d'autres encore avaient cherché à y porter remède. Chez le peuple aussi, le besoin de la vérité avait donné naissance à diverses sectes persécutées par l'église orthodoxe. Cette dernière avait à son tour fait quelques tentatives de réforme dans les conciles de Constance et de Bâle : tout avait échoué devant l'opposition de ceux qui vivaient des abus.

Lorsque, dans le XV^e siècle, on eut inventé l'imprimerie, que l'étude de l'antiquité et celle de la Bible eurent pris

faveur dans les universités, alors beaucoup purent se convaincre des pressants besoins de réforme de l'Eglise chrétienne. Un mouvement dans ce sens se fit sentir en Allemagne, en France, en Italie, en Suisse. Dans chacune de ces contrées, au commencement du XVI^e siècle, des chrétiens éclairés, pleins de foi, attaquèrent avec force les abus qui s'étaient introduits dans l'Eglise. Une crise se préparait. Quelques faits particuliers vinrent hâter le dénouement dans un sens favorable aux réformateurs. Le pape Léon X, que ses prodigalités et les nombreux embellissements de sa capitale avaient jeté dans de grands embarras d'argent, eut la funeste idée de recourir à la vente des indulgences pour remplir son trésor épuisé. A cet effet, deux moines, Bernard Samson et Tetzcl, se rendirent, le premier en Suisse, le second en Allemagne. Tandis que Tetzcl provoquait chez Luther les premiers actes de rébellion contre l'Eglise romaine, en Suisse Bernard Samson, par son impudence et son charlatanisme, scandalisait beaucoup de gens et causait un vif mécontentement. Partout il enseignait que les indulgences rachetaient jusqu'aux plus grands crimes, aussi bien ceux qu'on pouvait méditer que ceux qu'on avait déjà commis. Sa conduite causa une telle indignation que l'évêque de Constance, à la voix duquel se joignit celle du curé de Zurich, Ulrich Zwingli, défendit au moine trafiquant l'entrée de son diocèse. Samson se vit contraint de reprendre le chemin de l'Italie. La vente des indulgences et les scandales qui l'avaient accompagnée devaient marquer, en Suisse comme en Allemagne, le point de départ de la réforme (1518-1519).

2. Ulrich Zwingli ; la réforme à Zurich. — Ulrich Zwingli était né à Wildhaus, dans le Toggenbourg, le 1^{er} janvier 1484. Il étudia à Bâle, puis à Berne et à Vienne. De retour en Suisse, et après avoir été quelque temps disciple de Thomas Wittenbach, professeur de théologie à Bâle, Zwingli fut appelé comme curé à Glaris. Il prit part, en qualité d'aumônier, aux campagnes de Novare et de Marignan, et fut frappé plus d'une fois des suites désastreuses des services mercenaires, au point de vue moral et religieux. En 1516, il devint prédicateur à Einsiedeln. Là, il étudia de

près les conséquences fâcheuses des pèlerinages et des pratiques superstitieuses auxquelles se livraient les hommes ignorants de son temps. Sa réputation s'étendit au loin et, en automne 1518, il fut élu curé de Zurich.

En arrivant dans cette ville, Zwingli annonça qu'il ne prêcherait plus, comme on le faisait d'habitude, sur des textes isolés des Ecritures, mais qu'il expliquerait la Parole de Dieu en commençant par le Nouveau Testament. Ses prédications furent suivies par une foule avide de connaître la Parole de Dieu. Sa règle était qu'il faut s'en tenir à la Bible, parce qu'elle seule décide en matière de foi ; que les décrets des pontifes, l'enseignement des Pères de l'Eglise et la tradition ne doivent être acceptés qu'autant qu'ils s'accordent avec l'Evangile. Comparant les doctrines de l'Eglise primitive avec celles de son temps, il trouvait celles-ci dégénérées et pleines d'erreurs. Zwingli s'éleva avec force contre la corruption des mœurs, les pensions étrangères, les services mercenaires, le luxe, la débauche, contre les pèlerinages, le jeûne, le purgatoire, la vente des indulgences, le célibat des prêtres, etc. Les idées nouvelles causèrent une vive sensation à Zurich ; elles valurent à leur ardent propagateur de violents adversaires, mais aussi des partisans courageux, surtout parmi les magistrats. Un an s'était à peine écoulé que le gouvernement, adoptant les vues du réformateur, défendit de prêcher autre chose que la Parole de Dieu. Vainement l'évêque de Constance et son vicaire général Faber adressèrent des remontrances à Zurich : l'œuvre de la réforme n'en continua pas moins (1).

(1) Si Zwingli n'avait demandé qu'une réforme religieuse, il n'eût sans doute rencontré qu'une faible opposition : mais en condamnant les services mercenaires et la vénalité, il ne pouvait manquer d'exciter contre lui bien des ressentiments, comme aussi, en s'élevant contre les vices du clergé, il s'attirait l'animosité des prêtres et des moines. Aussi fut-il exposé aux attaques les plus vives et les plus passionnées.

Cependant, le besoin d'une réforme dans les mœurs et dans l'église, la nécessité de mettre un frein aux empiètements de l'autorité ecclésiastique, étaient trop généralement reconnus pour que le peuple et le gouvernement zuricois ne donnassent pas leur appui au réformateur. La cour de Rome elle-même, tant que les prédications de Zwingli n'eurent pas pour résultat des innovations dans la forme extérieure du culte, s'alarma d'autant moins que Zwingli était plus favorable à la politique pontificale

Sur la demande de Zwingli, le gouvernement de Zurich décréta un colloque ou dispute religieuse pour le 29 janvier 1523. Le réformateur publia 67 thèses renfermant le résumé de ses doctrines contre l'autorité du pape, l'invocation des saints, les bonnes œuvres, la messe, les pèlerinages, le célibat des prêtres, les indulgences, le caractère divin du sacerdoce, qu'il réduisait à une simple fonction, etc. Il les soutint en présence des magistrats et de tous les prêtres du canton, au nombre de 600. Le principal défenseur des anciennes croyances, le grand vicaire Faber, ne put réfuter son antagoniste. Aussi le Grand Conseil ordonna-t-il à celui-ci de continuer la prédication de l'Évangile. Un cordonnier, Nicolas Hottinger, ayant abattu un crucifix, un second colloque se réunit dans l'automne de la même année ; Zwingli y combattit surtout la messe et le culte des images. A la suite de cette dispute, le Grand Conseil, plus favorable à la réforme que le Petit Conseil, prit en main la direction des affaires ecclésiastiques. Hottinger fut condamné à deux ans d'exil ; mais, d'un autre côté, la messe et le culte des images furent abolis.

Tous ces événements ne laissèrent pas que de causer une vive émotion dans les autres cantons. Zwingli rencontra bien quelques adhérents, surtout dans les villes : Berthold Haller à Berne, Œcolampade à Bâle, Vadian à St-Gall, Myconius à Lucerne ; mais presque partout le clergé et les hommes d'état se montrèrent hostiles à tout changement religieux. Les douze cantons firent une démarche auprès du gouvernement zuricois pour l'arrêter dans la voie où il s'était engagé. Au commencement de 1524, une ambassade vint dans ce but à Zurich, menaçant ce canton de l'exclure des diètes s'il ne renonçait pas à l'hérésie. Zurich ne se laissa pas intimider. Les processions, les pèlerinages furent abolis, les images et les reliques détruites, et, en 1525, on donna pour la première fois au peuple la communion sous

qu'à celle de la cour de France. Mais lorsque, vers la fin de 1521 et au commencement de 1522, on vit beaucoup de personnes ne plus observer le carême, ni demander des dispenses pour les jours maigres, quelques mesures furent prises par l'évêque de Constance contre les novateurs. Cela n'empêcha pas les doctrines réformées de faire des progrès.

les deux espèces (pain et vin). On restreignit le nombre des fêtes ; on autorisa les moines à rentrer dans le monde et à se marier. Les couvents, sécularisés, se transformèrent en hôpitaux ou en écoles, et l'on consacra les biens ecclésiastiques aux besoins du culte et de l'instruction publique. C'est alors que cessa d'exister l'abbaye de femmes du Frauenmunster, fondée sous Louis le Germanique, et à laquelle Zurich avait dû son premier développement et ses premières libertés.

La réforme gagna rapidement tout le canton. La plupart des prêtres et des moines l'adoptèrent. Beaucoup se marièrent. Zwingli lui-même épousa Anna Reinhard, veuve de Gérold Meyer de Knonau. Un petit nombre de Zuricois restés fidèles au catholicisme durent se retirer dans les cantons voisins.

3. Premières dissensions religieuses. — Zwingli et ses disciples cherchèrent à propager leurs doctrines dans tout le reste de la Confédération, et plus particulièrement dans les bailliages communs sur lesquels Zurich avait une part de souveraineté. Les cantons catholiques éprouvaient déjà contre leurs Confédérés de Zurich une irritation qui se fit jour par des supplices et qui s'accrut par la crainte de perdre leur autorité dans les bailliages communs où les idées zwingliennes faisaient de grands progrès. Le danger que courait l'Eglise romaine engagea ceux des Etats confédérés qui y demeuraient le plus fermement attachés, les Waldstættten, Zug, Lucerne et Fribourg, à prendre quelques mesures pour en empêcher la ruine. Ils convoquèrent un colloque à Baden, en Argovie. Zwingli, invité à s'y rendre, refusa en rappelant l'exemple de Jean Huss. La dispute s'ouvrit le 19 mai 1526, en présence de délégués des douze cantons, de ceux des états alliés et de représentants des quatre évêques de Constance, Bâle, Lausanne et Coire.

La cause catholique eut pour défenseurs le vicaire épiscopal Faber, le capucin Murner, de Strasbourg, curé de Lucerne, et plus spécialement le célèbre docteur allemand Eck. La réforme fut soutenue par Ecolampade, de Bâle, et Berthold Haller, de Berne. Les thèses portaient entre autres sur la sainte cène, la messe, l'intercession de la Vierge et

des saints, les images et le purgatoire. Quoique timide et moins habitué à ce genre de discussion que le docteur Eck, Ecolampade déploya beaucoup de talent et ne laissa pas de faire impression sur ses auditeurs, dont un ou deux seulement lui étaient favorables. Les propositions catholiques furent, il est vrai, votées par la grande majorité des personnes présentes, mais dans le nombre des acceptants il s'en trouvait plus d'un qui devaient bientôt prendre place parmi les plus fervents disciples de la réforme.

4. La réforme à Berne, Bâle, Schaffhouse, etc. — Le colloque de Baden rendit toujours plus profonde la scission entre les Confédérés et contribua aux progrès des nouvelles idées.

Dans l'excitation de la victoire, les cantons catholiques refusèrent à Zurich et à Bâle le renouvellement de l'alliance perpétuelle. Berne, Schaffhouse, Appenzell et Glaris ne l'obtinrent qu'à la condition de proscrire l'hérésie (1).

A Berne, le gouvernement, dévoué à l'ancien état de choses, s'était opposé énergiquement à la propagation de la réforme. Mais, malgré les mesures prises à cet égard, le nombre des réformés s'accrut peu à peu ; plusieurs membres des principales familles abjurèrent le catholicisme et donnèrent ainsi de l'appui aux doctrines que prêchait Berthold Haller. Après le colloque de Baden, les menaces adressées à Berne par les cantons catholiques contribuèrent aussi aux progrès de la réforme. Enfin, en 1527, aux élections pour le Petit Conseil, les chefs du parti catholique furent éliminés et remplacés par des partisans des nouvelles croyances. Le gouvernement autorisa la libre prédication de l'Évangile, puis, les populations ainsi préparées à l'abolition de l'ancien culte, il convoqua un colloque à Berne, en janvier 1528.

Zwingli, Ecolampade, Haller, les réformateurs allemands Bucer et Capiton, le réfugié français Guillaume Farel, y combattirent avec succès les abus de l'Église romaine, faiblement et maladroitement défendue par des prêtres la plupart très ignorants.

(1) Depuis cette époque, le serment fédéral, qui devait se prêter tous les cinq ans, ne le fut plus qu'irrégulièrement jusqu'en 1797.

A la suite de ce colloque, la messe fut proscrite dans tout le canton. Les deux principaux états de la Confédération, Zurich et Berne, ayant passé à la réforme, celle-ci allait s'étendre rapidement dans les villes et les campagnes. Elle fut adoptée la même année (1528) à St-Gall, et l'année suivante à Bâle, Schaffhouse, Appenzell et par la majorité des habitants de Glaris. Elle gagna aussi les pays sujets, Thurgovie, Argovie, Gaster, Rheinthal, le canton de Soleure et les états alliés des Grisons, Bienne, Constance, Mulhouse et Strasbourg.

5. Première guerre de Cappel. — Plusieurs cantons combattirent les innovations avec acharnement. Ainsi firent les Waldstætt. Gens simples et de mœurs assez pures, les montagnards des Alpes n'avaient pas à reprocher à leur clergé les vices des prêtres des villes; ils se laissaient guider aveuglément par leurs chefs spirituels et temporels, très opposés à la réforme. Aussi cette dernière ne put-elle prendre pied chez eux, et les trois cantons primitifs, avec Zug et Lucerne, soit les cinq petits cantons, devinrent le centre de la résistance la plus vive à sa propagation.

Ne voyant plus dans leurs Confédérés réformés que des hérétiques envers lesquels tout ménagement, toute concession eût été un crime, les cinq cantons se laissèrent entraîner les premiers à des actes de violence qui devaient rendre une réconciliation presque impossible. En 1524 déjà, ils avaient fait monter Nicolas Hottinger sur le bûcher; les paysans réformés de la Thurgovie s'étant soulevés, leurs chefs avaient été décapités. D'autres réformés subirent un sort semblable les années suivantes à Lucerne, à Schwytz, en Thurgovie. De leur côté, les Zuricois déployèrent une rigueur excessive à l'égard de leurs concitoyens restés catholiques ou qui enrôlaient pour les services étrangers. En 1528, ils s'emparèrent de l'huissier du bailli de Thurgovie et le firent mourir. Les Bernois réprimèrent cruellement une révolte des Oberlandais, qui voulaient rétablir la messe.

Une guerre de religion semblait inévitable. L'ancienne concorde avait disparu pour longtemps: au lieu d'une Confédération, il y en avait deux, extrêmement animées l'une contre l'autre et prêtes à en venir aux mains.

Mis au ban par ses Confédérés catholiques, Zurich, sous l'inspiration de son grand réformateur, conçut le projet d'une ligue entre les états réformés, pour la défense de la croyance commune. Quelque temps après le colloque de Baden, Zurich s'allia d'abord avec la ville impériale de Constance. L'année suivante, Berne entra dans la ligue, et ainsi se trouva constituée la Combourgeoisie chrétienne, dans laquelle Saint-Gall, Bâle, Bienne et Mulhouse furent successivement admises.

Les cinq cantons y répondirent par une ligue séparée, à laquelle ils associèrent le Vallais. Ils allèrent plus loin en concluant un traité d'alliance (1529) avec l'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint.

La crainte de l'immixtion de l'Autriche dans leurs querelles engagea quelques cantons à tenter des efforts pour obtenir des catholiques la rupture de ce traité. Des députés parcoururent les cinq cantons, mais partout ils furent reçus très froidement et même injuriés. L'irritation arriva à son comble, chez les catholiques, par suite des progrès de la réforme dans les bailliages communs, et chez les Zuricois, quand les Schwytzois eurent enlevé et condamné au feu le pasteur Kaiser, de Zurich, malgré les protestations des députés de cet état.

Dominé par Zwingli, le gouvernement zuricois se montra décidé à conquérir la paix par la force, s'il le fallait. Et cette paix, le réformateur ne la voyait que dans l'établissement de ses doctrines, non seulement dans les pays sujets, mais dans les petits cantons eux-mêmes. Il fallait donc obliger ces derniers à permettre la libre prédication de l'Évangile sur leur territoire et à ne pas poursuivre les partisans qu'elle y comptait déjà. L'exécution du pasteur Kaiser, quelques autres actes d'hostilité des cantons catholiques forcèrent Zurich à prendre les armes.

Tandis qu'un corps commandé par le bailli Lavater allait occuper Saint-Gall, la Thurgovie et le Rheinthal, un autre, de 4000 hommes, se portait sur Cappel, où les catholiques, surpris, se rencontrèrent en même temps, mais en petit nombre. Aussitôt les cantons demeurés neutres envoient des médiateurs auprès des deux armées, afin de prévenir

toute lutte fratricide. L'un de ces députés, le landammann Æbli, de Glaris, un des plus nobles cœurs suisses de cette époque, obtient un armistice à force de sollicitations. Des députés de tous les états se réunissent à Aarau, puis à Steinhausen (Zug), dans le voisinage des Zuricois et des catholiques. Pendant qu'ils négocient, l'une et l'autre armée reçoivent des renforts. Les villes de la Combourgeoisie chrétienne joignent leurs forces à celles de Berne. Cet état mécontent de la politique du gouvernement zuricois, aurait voulu plus de modération, et avait levé 5000 hommes, avec menace d'attaquer celui des deux partis qui ne se soumettrait pas à la médiation des neutres (1).

La position des catholiques était des plus critiques. Surpris par l'attaque soudaine des réformés, ils étaient sans vivres, mal armés et hors d'état de soutenir une lutte un peu longue. Aussi se montrèrent-ils disposés à accepter quelques-unes des conditions posées par les médiateurs. Les haines religieuses n'étaient pas encore si profondément invétérées qu'elles eussent enlevé aux Suisses des deux confessions le souvenir des bonnes relations de Confédérés à Confédérés qui avaient existé jusque vers 1524 entre les Zuricois et les Waldstættten.

A la fin, les médiateurs de Glaris, Fribourg, Soleure, Schaffhouse, Appenzell, Lignes grisonnes, Rothwyl, Strasbourg et Constance parvinrent à faire signer aux deux partis l'arrangement suivant :

1^o Comme la foi est libre, les cinq cantons ne pourront être contraints en rien, et dans les bailliages, les sujets pourront se prononcer pour ou contre la réforme à la majorité des voix.

2^o Le traité avec Ferdinand est aboli et l'acte en sera détruit.

3^o Les médiateurs détermineront les frais de la guerre à payer par les cinq cantons.

4^o Schwytz indemniserà la famille du pasteur Kaiser.

Le traité de paix de Steinhausen (25 juin 1529) reçut le nom de première paix du pays. A peine signé, la manière

(1) Berne était alors dirigé par un catholique secret, l'avoyer Sébastien de Diesbach, qui, cinq ans plus tard, se retira à Fribourg.

de l'interpréter amena de nouvelles complications. Beaucoup de réformés pensaient n'avoir pas assez exigé ; un grand nombre de catholiques croyaient avoir trop accordé.

6. Deuxième guerre de Cappel : ses conséquences. — Grâce à l'activité de Zwingli, secondé par le gouvernement zuricois, la réforme fit des progrès de plus en plus marquants dans les bailliages communs, en Argovie, Thurgovie, dans le pays de Gaster, Sargans, Wesen et les états du prince-abbé de Saint-Gall. Dans cette même année 1529, en septembre, Schaffhouse embrassa la réforme et entra dans la Combourgeoisie chrétienne. Les catholiques eurent beau se plaindre des procédés de Zurich, de la violation de la paix, ils ne furent pas écoutés (1).

La scission devint de jour en jour plus profonde. Dans une diète, à Baden, les cinq cantons se plaignirent des empiètements de Zurich dans le pays de Saint-Gall et les bailliages communs, ainsi que de ses violations répétées du traité de Steinhausen. La situation était intolérable pour les uns et les autres. Il semblait qu'une paix solide ne fût plus possible que par l'anéantissement d'un des deux partis.

C'était la pensée de Zwingli ; il en était venu à désirer l'extermination des catholiques. Zurich demanda à Berne et aux villes de la Combourgeoisie chrétienne de prendre les armes pour prévenir leurs adversaires. Berne s'opposa à une guerre ouverte, mais conseilla à Zurich de rompre toute relation avec les Waldstættten, d'interdire tout transport de blé, sel, vin, etc., dans leurs vallées, afin de les forcer à accorder la libre prédication de l'Évangile sur leur territoire. Zurich consentit, mais avec peine, à l'exécution de cette cruelle mesure, contre laquelle Zwingli se prononça également avec force.

L'espoir de ceux qui pensaient forcer les catholiques à céder en les affamant fut bientôt déçu. Après plusieurs conférences où les petits cantons, qui depuis plusieurs mois

(1) L'année suivante, Zwingli, qui, déjà en 1529, avait ouvert des relations avec les protestants d'Allemagne, fit conclure un traité de combourgeoisie entre Berne, Zurich et Bâle et le landgrave de Hesse, un des principaux chefs luthériens de l'empire, qui espérait ainsi trouver des alliés contre Charles-Quint.

se préparaient secrètement à une nouvelle lutte, refusèrent de rien entendre avant qu'on eût rapporté la défense d'exportation ; après des tentatives réitérées d'accommodement entreprises par les états neutres de Glaris, Fribourg, Soleure et Appenzell, les petits cantons, réunis en diète à Brunnen, déclarèrent la guerre à Zurich, le 9 octobre 1531.

Affirmant être restés fidèles à la paix jurée, ils se plaignaient de l'alliance séparée conclue par les états réformés avec le landgrave de Hesse, Strasbourg et Constance, de leur exclusion des affaires du Toggenbourg, de Saint-Gall et du Rheinthal, des tentatives faites pour introduire la réforme chez eux.

En même temps que partait leur déclaration de guerre, les catholiques, au nombre de 8000, se portèrent sur Cappel. Zurich, qui ne s'était pas attendu à une résolution aussi prompte ni aussi énergique, fut pris au dépourvu. Le gouvernement, irrésolu, mal conseillé, trahi même, ne sut adopter que des demi-mesures pour la défense du canton. Tandis que, chez les catholiques, le sentiment de la justice de leur cause leur donnait la confiance qui fait la force, chez les Zuricois, au contraire, qui savaient combien était injuste cette guerre commencée en affamant leurs adversaires, tout semblait paralysé. Zwingli lui-même, jusqu'alors plein de résolution et d'espoir, se laissait aller au découragement et à de sombres pressentiments.

Quelques centaines d'hommes, aux ordres du capitaine Gœldli, furent dirigés en toute hâte sur Cappel. Le soir du 9 octobre, le gouvernement décréta une levée en masse et requit les villes alliées. Mais aucun enthousiasme n'animait les citoyens. A peine put-on réunir 1500 hommes, qui, sous le commandement du bailli Lavater et du banneret Schweizer, marchèrent sur Cappel. Zwingli se joignit à eux.

Le 11 octobre 1531, les deux armées se trouvèrent en présence. Les chefs zuricois, voyant leur infériorité numérique, était d'avis de battre en retraite et de prendre une position avantageuse. Un soldat s'écria : « Nous ne reculerons pas ; ici doit être notre cimetière. » Son avis l'emporta. Les catholiques, vu l'heure avancée, venaient de renvoyer l'attaque au lendemain, lorsque le capitaine Jauch, d'Uri, à la

tête de 300 volontaires, s'élança sur les réformés. L'engagement devint général. Malgré leur petit nombre, les Zuricois combattirent avec héroïsme. Un moment la victoire pencha de leur côté : mais les mauvaises dispositions prises et la trahison du capitaine Gœldli, catholique secret, causèrent enfin leur défaite complète; ils se débandèrent, laissant près de 600 des leurs sur le champ de bataille. Parmi les morts étaient plusieurs des principaux magistrats, Zwingli et d'autres chefs de la réforme.

Pendant le combat, et tout en adressant des paroles de consolation aux blessés et aux mourants, Zwingli avait lui-même pris part à la lutte. Frappé de plusieurs coups, il tomba au pied d'un arbre. Reconnu par les ennemis, ils voulurent exiger qu'il se confessât. Sur son refus, l'un d'eux lui porta le dernier coup en s'écriant : « Meurs donc ! chien d'hérétique. » La victoire gagnée, les catholiques entourèrent le cadavre de Zwingli, les uns pleins de joie, les autres frappés de tristesse et de compassion. Malgré l'opposition de quelques chefs, les soldats des cinq cantons firent procéder au jugement du corps de Zwingli. Le bourreau l'écartela, puis il fut livré aux flammes. Ses cendres, mêlées à celles d'un porc qu'on immola, furent jetées au vent.

La nouvelle de la déroute de Cappel répandit la consternation dans Zurich. Nombre de familles avaient perdu quelqu'un des leurs. Anna Reinhard, veuve de Zwingli, apprit successivement la mort de son mari, de son fils, de son frère, de son beau-frère et de son gendre.

La cause des réformés n'était cependant pas encore perdue. Grâce aux renforts venus du Toggenbourg, de la Thurgovie et des Liges grisonnes, Zurich mit sur pied environ 10,000 hommes; mais le gouvernement était en proie à cette même indécision qui avait déjà contribué à l'échec de Cappel. Il sollicita vivement le secours de Berne, dont les troupes, cantonnées dans les bailliages communs, ne firent aucune tentative en faveur de leurs alliés. La conduite des Bernois ressemblait fort à une défection.

Zurich voulut néanmoins faire un dernier effort. Les catholiques furent refoulés sur la frontière de Zoug et de Schwytz. Mais après la défaite que 700 pâtres zougois firent

éprouver sur le Goubel à 4000 réformés qui se laissèrent surprendre pendant la nuit, les catholiques se répandirent dans les bailliages libres et la campagne zuricoise, qu'ils dévastèrent. Les paysans des bords du lac forcèrent, pour ainsi dire, le gouvernement à négocier et, comme les vainqueurs avaient eux-mêmes grand besoin de la paix, celle-ci fut bientôt conclue à Dænnikon, près de Baar, dans le canton de Zug (16 novembre 1531).

Le traité renfermait les clauses suivantes :

1. Zurich s'engage à respecter les croyances des cinq cantons; ceux-ci laissent à Zurich et à ses alliés leur culte.

2. Amnistie pour ceux qui ont pris part à la guerre, excepté pour ceux des bailliages libres, de Bremgarten et de Mellingen, Rapperschwyl (qui s'était détachée du catholicisme et jointe à Zurich), du Toggenbourg, de Gaster et de Wesen.

3. Dans les bailliages communs, ceux qui ont embrassé la réforme peuvent la conserver ou retourner au catholicisme.

4. La combourgeoisie chrétienne est abolie. Zurich et ses alliés paient les frais de la guerre. Le traité de 1529 est annulé; les frais de guerre alors payés par les petits cantons leur seront restitués.

Pendant que la paix se signait à Dænnikon, l'armée bernoise se repliait sur l'Argovie, abandonnant aux catholiques les bailliages libres; puis, le 24 novembre, Berne fit la paix aux mêmes conditions que Zurich.

Les suites de la guerre furent désastreuses pour la réforme. Les cinq cantons rétablirent par la force le catholicisme à Bremgarten, Mellingen, dans les bailliages libres, à Rapperschwyl, Wesen, dans le Gaster, à Sargans et dans une partie du Toggenbourg, du Rheinthal, de la Thurgovie et des cantons de Glaris et d'Appenzell.

Berne, Zurich et leurs alliés avaient eu à payer les frais de la guerre. Ainsi Bâle avait été condamnée à payer 1000 couronnes, Soleure 800, Schaffhouse 1000, Saint-Gall 800 et Mulhouse 600.

Aux Soleurois, les vainqueurs avaient posé l'alternative de payer immédiatement 800 écus ou de proscrire le culte réformé. Or les novateurs étaient nombreux; ils avaient été assez forts pour engager le gouvernement à

joindre à celles de Berne les troupes du canton. Après Cappel, le parti opposé reprit le dessus et, irrité contre les réformés, préféra abolir leur culte que de payer les 800 écus. On proscrivit d'abord le prêche dans la ville de Soleure. Ainsi menacés dans leur foi, les réformés conspirèrent dans le but de s'emparer du gouvernement. Trahis, ils durent se réfugier dans le petit Soleure. Les catholiques, postés sur l'autre rive, avaient déjà braqué leurs pièces sur l'Hôpital neuf, où se trouvaient réunis les chefs des conjurés; déjà quelques coups avaient été tirés, lorsque accourut l'avoyer **Nicolas Wengi**, l'un des chefs du parti catholique, mais avant tout ardent ami de son pays. S'élançant au devant des canons, il s'écria : « Si le sang de vos concitoyens doit être versé, le mien coulera le premier! » La colère tomba. Les réformés se retirèrent à Wiedlisbach, dans le canton de Berne. Les autres états confédérés intervinrent et, après des négociations dans lesquelles Berne chercha inutilement à protéger ses coreligionnaires, la réforme, qu'avaient déjà adoptée trente-quatre communes soleuroises, disparut de ce canton, à l'exception du Bucheggberg, où elle se maintint grâce à l'influence bernoise (1533).

Non seulement les états réformés, après l'échec qu'ils avaient subi, perdirent leur prépondérance dans les affaires de la Confédération, mais la désunion se glissa entre eux. Zurich avait beaucoup de peine à pardonner à Berne sa défection, et, de son côté, Berne reprochait à Zurich son empressement à faire la guerre sans y être préparé. Les populations de ces deux cantons se plaignaient des lourdes charges imposées par les gouvernements pour payer les frais de la guerre; aussi les Conseils de Zurich et de Berne durent-ils s'engager à n'en entreprendre plus aucune sans le consentement du peuple.

La deuxième guerre de Cappel, loin de servir au succès de la réforme, arrêta celle-ci dans son développement et la fit même reculer.

Désormais, la Confédération suisse n'exista plus guère que de nom; ou plutôt, au lieu d'une Confédération, il y en eut deux, celle des catholiques et celle des réformés, presque toujours en état d'hostilité l'une contre l'autre.

Résumé chronologique.

	<i>Histoire générale.</i>		<i>Histoire suisse.</i>
1483	Naissance de Luther.	1484	Naissance d'Ulrich Zwingli.
1509	Naissance de Calvin.	1516	Zwingli à Einsiedeln; ses premières prédications.
1517	Commencement de la réforme en Allemagne.	1518	Zwingli, curé à Zurich.
1519	Mort de l'empereur Maximilien.	1519	Commencement de la réforme à Zurich.
1520	Luther rompt avec Rome; Charles-Quint, empereur.	1523	Colloque de Zurich; la réforme est établie.
1525	Les anabaptistes en Allemagne.	1526	Colloque de Baden.
		1528	Colloque de Berne, favorable à la réforme; progrès de la réforme; bourgeoisie chrétienne.
1529	Les luthériens protestent à la diète de Spire.	1529	Alliance des cantons catholiques avec Ferdinand d'Autriche; première guerre de Cappel; paix de Steinhausen.
1530	Confession de foi d'Augsbourg.		
1531	Ligue de Smalkalde.	1531	(11 octobre). Bataille de Cappel; mort de Zwingli; traité de Dœnnikon.
		1533	L'avoyer Wengi à Soleure.

CHAPITRE XI. — LA RÉFORME DANS LA SUISSE ROMANDE

1. La Suisse romande au commencement du XVI^e siècle. — 2. Genève et le duc de Savoie. — 3. Farel et Viret; la réforme à Aigle, Morat, Neuchâtel et Genève. — 4. Conquête et réformation du Pays de Vaud par les Bernois. (1500-1540).

1. La Suisse romande au commencement du XVI^e siècle.
 — Après avoir conquis une partie de la Suisse allemande, la réforme allait se propager aussi dans la Suisse romande,

grâce essentiellement à l'influence toute puissante de l'Etat de Berne.

Au commencement du XVI^e siècle, les contrées situées en deçà de l'Aar comprenaient : le canton suisse de Fribourg, sur les rives de la Sarine ; le pays de Vaud savoyard, avec les villes de Moudon, Romont, Rue, Payerne, Estavayer, Yverdon, Cossonay, Aubonne, Rolle, Nyon et Coppet ; l'évêché de Lausanne, formé d'un territoire principal entre la Venoge et la Veveyse, et de quelques localités isolées, Bulle, Lucens et Avenches ; les quatre mandements d'Aigle, aux Bernois depuis 1475 ; les bailliages de Morat, Grandson, Orbe-Echallens, possédés en commun par Berne et Fribourg depuis les guerres de Bourgogne ; l'évêché et la ville de Genève ; la république du Vallais, constituée aux dépens de l'évêché de Sion ; le comté de Gruyère, s'étendant sur la Gruyère, le Pays d'Enhaut et le Gessenay ; le comté de Neuchâtel et la seigneurie de Valengin ; enfin l'évêché de Bâle, c'est-à-dire le Jura bernois d'aujourd'hui et la vallée de la Birse jusqu'à Bâle.

Dans le pays de Vaud, les guerres de Bourgogne avaient donné une grande influence à Berne et Fribourg. La réforme devait ruiner complètement la puissance de la Savoie au profit de ces deux cantons et préparer la réunion de toute la Suisse romande à la Confédération.

Au commencement du XVI^e siècle, les populations du pays de Vaud, à peine remises des désastres que leur avaient coûtés les guerres de Bourgogne, étaient encore en plein moyen âge. Ignorantes, soumises à la féodalité laïque ou ecclésiastique et à la domination, du reste assez douce, de la Savoie, aucun besoin social, politique ou religieux ne se faisait sentir au milieu d'elles. Les institutions municipales des villes avaient seules fait quelque progrès.

Les Etats de Vaud, ou assemblées des députés des bonnes villes du pays de Vaud, du clergé et de la noblesse, se réunissaient de temps en temps à Moudon pour déterminer la somme d'impositions à payer à la Savoie ; mais leur organisation n'avait jamais été régularisée, et ces assemblées ne pouvaient être considérées comme la véritable représentation du pays. En elles, d'ailleurs, se résumait toute la vie

politique. Dès le début du XVI^e siècle, grâce, d'un côté, à l'affaiblissement graduel de la puissance de la Savoie, de l'autre, à l'influence croissante des villes suisses de Berne et Fribourg, des progrès se réalisèrent. Des relations de bon voisinage commencèrent à s'établir entre les habitants du pays de Vaud et les Suisses. Ainsi Payerne avait fait une alliance de combourgeoisie avec Berne.

Lausanne, cité épiscopale, subit aussi l'influence suisse. Après avoir formé deux communautés distinctes et souvent rivales, la Cité et le Bourg, ses habitants s'étaient enfin réunis en une seule, l'an 1481. Plus tard, elle imita les villes suisses en plaçant à la tête de son administration un Conseil des Deux-Cents et un bourgmestre. En 1525, un pas plus important fut fait : Lausanne s'unit par une alliance de combourgeoisie avec Berne et Fribourg.

Tandis que, durant le moyen âge, le pouvoir du seigneur évêque était demeuré incontesté, au XVI^e siècle le mouvement des idées provoquait des luttes assez vives entre les bourgeois de Lausanne et leurs souverains. Si les bourgeois avaient montré quelque vue politique, il leur eût été facile de conquérir l'indépendance.

2. Genève et le duc de Savoie. — Genève et trois petits territoires environnants constituaient l'évêché du même nom. L'évêque possédait le pouvoir temporel ; à l'origine, il le faisait exercer par des avoués, les comtes de Genève, dont la succession échut, en 1401, à la maison de Savoie. Dès le moyen âge, la bourgeoisie acquit des droits assez étendus, celui entre autres de se réunir en Conseil général et de choisir dans son sein quatre syndics, chefs de l'administration municipale, qui eux-mêmes nommaient un Petit Conseil.

Les droits de l'évêque, ceux du comte et des bourgeois de Genève n'étaient pas si bien déterminés qu'il n'éclatât parfois des conflits entre ces divers pouvoirs. Lorsque Amédée VIII eut hérité des biens des comtes de Genève et qu'il fut devenu pape sous le nom de Félix V, il sut habilement confondre les droits de l'évêque avec ceux de sa

maison en s'emparant de l'autorité et de l'administration de l'Eglise de Genève. Après lui, plusieurs évêques furent choisis dans la famille de Savoie, dont les prétentions sur Genève devinrent de jour en jour plus menaçantes.

L'an 1504, Charles III monta sur le trône. Faible de caractère et sans talent, il mit toute son ambition à s'emparer de Genève. L'évêque Jean-Louis de Savoie servit d'agent au duc son parent.

Les entreprises de Charles III contre Genève amenèrent dans cette ville la formation d'un parti patriote, composé surtout de jeunes gens et décidé à défendre énergiquement les droits et les libertés des citoyens. Ce parti prit le nom d'Eidgenots (probablement d'Eidgenossen), d'où l'on fit ensuite le nom de Huguenots. Les Eidgenots recherchèrent l'appui des villes suisses de Berne et Fribourg, avec lesquelles Genève entretenait depuis longtemps des relations de commerce. Ils avaient pris pour devise : « Qui touche l'un touche l'autre » ; leur principal chef, un grand citoyen, **Philibert Berthelier**, s'était complètement dévoué à la cause de l'indépendance de Genève. L'évêque et le duc avaient aussi leurs partisans, surtout dans la noblesse et dans cette classe de gens qui possédait les offices épiscopaux ; on les désignait sous le nom de ducaux ou de mamelous.

Pendant bien des années, ces deux partis furent en présence sans qu'aucun incident remarquable signalât leur antagonisme. En 1519, Berthelier et d'autres patriotes, que des persécutions avaient forcés de fuir à Fribourg, réussirent à conclure un traité d'alliance entre cette dernière ville et Genève. Mais le duc porta plainte auprès des Confédérés, et Fribourg dut renoncer à cette alliance. Charles III, pour frapper un coup décisif, entra à Genève avec des troupes et y régna quelque temps par la terreur. Berthelier, arrêté, fut condamné à mort et décapité. Un autre Eidgenot, Pierre Levrier, subit le même sort pour avoir dit que le duc de Savoie n'était pas le souverain de Genève. Un troisième patriote, **François de Bonivard**, prieur de Saint-Victor, fut arrêté par des gens du duc et enfermé dans un château de l'évêque Pierre de la Baume. D'autres citoyens subirent un sort semblable. Plusieurs réussirent à s'enfuir et trouvèrent

un asile à Fribourg. Quant au duc, croyant sa domination d'autant plus assurée que le nouvel évêque s'était joint à lui après quelques velléités d'opposition, il fit réunir le peuple genevois en Conseil général, et celui-ci, entouré d'une haie de soldats, d'où le nom de Conseil des hallebardes, dut prêter serment de fidélité au prince savoyard (décembre 1525).

A peine Charles III avait-il quitté Genève que les opprimés relevèrent la tête et les exilés rentrèrent. Un nouveau Conseil général, modifiant les institutions municipales de la ville, élut un Conseil des Deux-Cents et nomma un des principaux eidguenots, Besançon Hugues, premier syndic et capitaine général. Enfin, le 12 mars 1526, Genève forma non plus seulement avec Fribourg, mais avec Berne, une alliance qui devint le fondement de l'indépendance de cette cité et de son union à la Suisse. Les mamelous furent la plupart bannis et leurs biens confisqués. L'évêque se retira dans la Franche Comté.

Le duc de Savoie, irrité, s'approcha avec des troupes, ravagea les environs de la ville et la tint étroitement bloquée. Les mamelous exilés s'unirent à la noblesse de la Savoie et du Pays de Vaud pour anéantir la cité rebelle. C'est alors que se forma la ligue de la Cuiller, ainsi nommée parce qu'un de ses membres s'était écrié dans un festin, en portant une cuiller à la bouche : « Ainsi nous avalerons Genève ! » La cuiller était devenue le signe de ralliement des chevaliers ligués contre Genève.

Les événements qui se passaient alors sur les rives du Léman n'occupaient pas seulement Genève, la Savoie, Fribourg et Berne. Les deux plus puissants monarques de l'époque, François I^{er} et Charles-Quint, les suivaient aussi avec attention. Charles-Quint, comme empereur, revendiquait la suzeraineté sur Genève, et, par crainte de voir cette ville tomber aux mains de la France ou embrasser la Réforme, il fit quelques démarches pour le rétablissement de la paix ; on n'écouta ni ses conseils ni ses ordres. François I^{er}, de son côté, ennemi de son oncle maternel Charles III, qui avait préféré à son alliance celle de l'empereur, était intéressé à ce que Genève ne devint pas ville sa-

voyarde, d'autant plus qu'il nourrissait l'espoir de l'annexer un jour à ses états.

Genève, pressée par ses ennemis, réclama le secours de Berne et de Fribourg. Ces deux états, sans craindre la colère de Charles-Quint, qu'ils pouvaient s'attirer en attaquant son allié le duc de Savoie, levèrent une armée de 15,000 hommes, qui délivra Genève et força le duc à signer les traités de paix de Saint-Julien et de Payerne (1530). Charles III s'engageait à respecter l'indépendance de Genève, donnant à Berne et à Fribourg le Pays de Vaud en hypothèque comme garantie de sa promesse.

À l'époque de la conclusion du traité de Saint-Julien, la réforme faisait ses premiers pas dans la Suisse romande.

3. Farel et Viret; la réforme à Aigle, Morat, Neuchâtel et Genève. — Quand surgit la réforme dans la Suisse allemande, des doctrines semblables à celles de Zwingli furent propagées dans la Suisse occidentale. Un cordelier français, Lambert, était arrivé à Lausanne, et, bien reçu par l'évêque Sébastien de Montfaucon, avait prêché quelque temps contre les abus de l'Eglise romaine. Mais, vers la même époque, la nouvelle de ce qui se passait en Allemagne pénétra dans nos contrées. Les Etats de Vaud se réunirent à Moudon et décrétèrent que « nulle personne, sujette du duc de Savoie, n'eût à avoir, acheter ou garder des livres faits par Martin Luther, par lesquels ont été faits de gros esclandres et abus contre la foi chrétienne, sous peine d'être incarcéré trois jours durant et de recevoir trois estrapades de corde publiquement. Les endurcis et obstinés seront brûlés comme faux et déloyaux hérétiques avec leurs livres ».

Lorsque, trois ans plus tard, Berne eut embrassé la réforme, cet Etat songea à l'introduire dans ses possessions d'Aigle, dans les bailliages communs d'Orbe-Echallens, Grandson et Morat, à Neuchâtel, Lausanne et Genève et même dans le Pays de Vaud savoyard, en un mot dans toute l'Helvétie romande. Le gouvernement envoya à Aigle un réformateur français, **Guillaume Farel**, de Gap en Dauphiné, que les persécutions de François I^{er} avaient obligé de se réfugier en Suisse. Farel rencontra de grands obsta-

cles dans l'accomplissement de son œuvre : la haine des prêtres, le fanatisme et l'ignorance des populations. Mais plus nombreux étaient ces obstacles, plus l'apôtre de la réforme déploya de zèle et d'ardeur. Ni les injures, ni les menaces, ni les coups ne l'ébranlèrent un seul instant. Malgré ses efforts, au bout d'une année de prédication Farel n'avait fait qu'un très petit nombre de prosélytes. Il provoquait plus de troubles que de conversions. Aussi, pour en finir, Berne envoya des troupes à Aigle, et la population dut se soumettre à la réforme (1528-1529).

Dans le même temps, Farel vint à Lausanne ; mais, malgré l'appui de Berne, il dut se retirer sans avoir rien fait. Il se rendit à Morat, qui accepta la réforme assez facilement ; dans l'évêché de Bâle, où il gagna beaucoup d'âmes ; puis de nouveau à Lausanne, sans obtenir plus de résultats que la première fois, et ensuite à Neuchâtel. Dans cette ville la réforme ne rencontra qu'une faible résistance. Tout le comté de Neuchâtel et la seigneurie de Valangin abolirent la messe ; le Landeron et Cressier conservèrent seuls le catholicisme. Le nouveau comte de Neuchâtel, de la maison d'Orléans-Longueville, laissa, quoique catholique, s'établir la réforme et s'empara des biens du clergé ; il donna, dans les états du comté, la place qu'occupaient les chanoines aux bourgeois de la ville de Neuchâtel.

Après Neuchâtel vint le tour des bailliages de Grandson et Orbe-Echallens. Sans s'inquiéter de l'opposition de Fribourg, coseigneur de ces terres, Berne ordonna aux populations d'écouter Farel. Des désordres éclatèrent dans les localités où prêcha le fougueux réformateur (1531), la grande majorité des habitants ne voulant pas entendre parler d'innovations religieuses.

Cependant la semence répandue par Farel et ses disciples devait porter ses fruits et amener à la fin la conversion de la majeure partie de ces bailliages. A Orbe, Farel trouva un aide plein de zèle et de talent dans **Pierre Viret**. Né à Orbe en 1511, Viret avait fait ses études à Paris, où il avait appris à connaître les nouvelles doctrines. Il exerça d'abord son ministère dans sa ville natale et contribua

puissamment à faire triompher la réforme. Plus tard, nous le trouverons à Lausanne, puis en France.

En 1531, malgré les édits des Etats de Vaud, la réforme fit quelques progrès dans le Pays de Vaud savoyard, entre autres à Payerne et à Lausanne. Cette cité fournit à Berne un petit corps de troupes lors de la guerre de Cappel. A leur retour, ces soldats, devenus de zélés partisans de la réforme, commencèrent à agiter la ville et préparèrent l'introduction du nouveau culte.

Pendant que les prédications des réformateurs et d'un grand nombre de pasteurs français réfugiés tendaient à transformer le Pays de Vaud au point de vue religieux, Farel se rendit à Genève (1532).

Les idées nouvelles avaient pénétré dans cette ville grâce aux Bernois. La plupart des eidguenots; partisans de la liberté politique, l'étaient aussi de l'émancipation religieuse, non pas qu'ils voulussent étendre la réforme aux mœurs licencieuses et corrompues de ce temps, mais dans le but de se débarrasser de toute contrainte.

Farel vint prêcher à Genève, au retour d'un périlleux voyage dans les vallées vaudoises du Piémont. Bien accueilli par les magistrats, il reçut l'invitation de paraître devant le grand vicaire de l'évêque, en présence de tout le clergé. Là, injurié et menacé par les prêtres, Farel n'en confessa pas moins courageusement sa foi; il provoqua un violent tumulte, dans lequel sa vie fut en danger, et il dut s'enfuir avec ses compagnons (1532). Il envoya à Genève un prédicateur français, Antoine Fromment. Usant de prudence, celui-ci ouvrit une école où, tout en enseignant à lire aux enfants et aux adultes, il leur faisait connaître les principales vérités de l'Évangile.

Le premier jour de l'an 1533, le nombre des évangéliques ayant considérablement augmenté, Fromment prêcha sur la place du Molard; mais un nouveau tumulte s'éleva et le réformateur dut s'éloigner de Genève.

Dès ce moment plus de tranquillité dans la ville. Aux partis politiques des eidguenots et des mamelous s'ajoutèrent les partis religieux des réformés et des catholiques. Tandis que la vaillante cité était engagée dans une lutte à

outrance contre le duc de Savoie, les chevaliers de la Guiller et les mamelous, dans son sein catholiques et réformés se firent une guerre acharnée. Des deux Etats alliés de Genève, Fribourg soutenait les vieux croyants, Berne les nouveaux. Le parti réformé finit par l'emporter. Farel et Viret vinrent lui donner leur appui. Voyant Genève échapper au catholicisme, Fribourg rompit son alliance avec cette ville, où l'influence de Berne et de la réforme resta seule dominante.

Les ennemis des Genevois leur firent dès ce moment une guerre toujours plus terrible. Le territoire environnant fut impitoyablement ravagé; les bourgeois, excommuniés par l'évêque, ne pouvaient plus s'aventurer hors des murs; à chaque instant la trahison était sur le point de donner Genève au duc.

Malgré les épreuves qu'ils avaient à souffrir, les citoyens genevois ne faiblirent pas; au contraire, leur courage et leur résolution semblaient grandir avec le danger. Les Conseils, qui jusqu'alors, au milieu des luttes, s'étaient effacés le plus possible, évitant de se prononcer pour ou contre la réforme, prirent une attitude plus décidée. Une dispute de religion eut lieu le 30 mai 1535. « A la fin, dit Fromment, qui, avec Farel et Viret, avait défendu la cause de la réforme, les catholiques ne surent que faire, sinon acquiescer et souscrire du côté des proposeurs. » Le 27 août, un édit ordonna de servir Dieu selon l'Évangile et proscrivit la messe. Partout les images furent enlevées des temples ou brisées, les couvents sécularisés. Ceux des habitants qui restèrent fidèles à l'ancien culte quittèrent Genève et se joignirent la plupart aux mamelous. Les revenus des biens ecclésiastiques servirent à fonder des établissements d'instruction ou de bienfaisance. De ce jour date aussi l'indépendance de Genève. Le pouvoir de l'évêque aboli, la ville ne dépendit plus que d'elle-même et se constitua en république libre.

4. Conquête et réformation du Pays de Vaud par les Bernois. — L'abjuration de Genève ne fit qu'accroître le nombre et l'ardeur de ses ennemis. Le duc de Savoie, appuyé par la noblesse du Chablais, du Faucigny, de Gex et du Pays de Vaud, réunit autour de la ville des troupes

considérables et une flottille sur le lac. La position de Genève devint de jour en jour plus critique.

Dans cette extrémité, les Genevois s'adressèrent à Berne. Mais, depuis quelque temps, le gouvernement bernois semblait ne pouvoir déployer assez de circonspection dans ses rapports avec son alliée. La crainte des armes de Charles-Quint, qui venait de sommer les Genevois de rentrer dans l'obéissance due à l'évêque et au duc ; le désir, peut-être, de forcer Genève à se jeter dans ses bras, paralysaient les sentiments de sympathie de Berne et lui faisaient oublier ses promesses de secours.

Mais les populations du canton de Berne se montrèrent moins craintives que le gouvernement. Quatre ou cinq cents volontaires du Seeland, auxquels s'en joignirent autant du comté de Neuchâtel, marchèrent au secours de la cité menacée. Ils suivirent les hautes vallées du Jura pour éviter le Pays de Vaud savoyard et descendirent dans la plaine par le défilé de Saint-Cergues. Le duc de Savoie avait de ce côté 3 ou 4000 Italiens. Prévenus de l'approche des volontaires, les soldats du duc se placèrent en embuscade près de Gingins, assaillirent les Bernois et Neuchâtois au passage, mais, malgré leur nombre, durent lâcher pied et se disperser (octobre 1535). Les vainqueurs allaient entrer à Genève, lorsque se présentèrent des commissaires bernois qui les engagèrent à regagner leurs foyers.

Ainsi abandonnés, les citoyens de Genève s'adressèrent à François I^{er}. Ce prince était au moment de recommencer la guerre contre Charles-Quint, et il avait résolu de dépouiller de ses Etats le duc de Savoie, allié de l'empereur. Il prêta l'oreille aux demandes des Genevois. Quelques centaines d'hommes marchèrent au secours de la ville, que ses ennemis tenaient toujours plus étroitement bloquée. Un officier français dirigea la défense de la place. Il disait aux citoyens : « Vous avez recouru aux Suisses ; ils n'ont su que vous mener, de délais en délais, sur le bord de votre ruine ; le roi ne demande qu'à être appelé le protecteur de vos libertés ; donnez-lui la prérogative de faire grâce qui appartenait à l'évêque et il vous laissera tous vos droits. »

Réduite à l'extrémité, l'héroïque cité allait accepter ces

conditions et devenir ville de France, lorsque Berne, avertie par son envoyé à Genève, Rodolphe Nægeli, comprit le danger qu'il y avait à laisser la France s'emparer de la Savoie, de Genève et du Pays de Vaud, et se décida à agir promptement et avec énergie. Le 12 janvier 1536, Berne déclara la guerre au duc et requit ses alliés, les Ligues grisonnes, Neuchâtel, Bienne et Gessenay. Le 22 janvier (1^{er} février, nouveau style), l'armée bernoise, forte de 7000 hommes, se mit en marche sous les ordres d'un chef intrépide et expérimenté, Hans-Franz Nægeli, qu'avaient déjà illustré les guerres d'Italie.

L'inepte Charles III n'avait fait aucun préparatif de défense dans le Pays de Vaud. Le peuple lui-même ne songea presque nulle part à la résistance. Les chevaliers de la Cuiller s'étaient dispersés. A mesure que l'armée bernoise s'avavançait, sans toucher aux possessions de l'évêque de Lausanne, les villes, les villages et les châteaux faisaient leur soumission; nombre de châteaux furent brûlés ou rançonnés. Yverdon, Morges et Nyon faisant mine de vouloir se défendre, furent laissées de côté, et, le 2 février (11), Nægeli entra à Genève au milieu des cris d'allégresse des habitants.

Dès le lendemain, les Bernois occupèrent Saint-Julien, sur terre de Savoie. Là vinrent faire leur soumission Morges, Rolle, Villeneuve et Thonon. Tout le pays en deçà des montagnes et jusqu'au fort de l'Ecluse fut conquis.

Nægeli, suivant les instructions de son gouvernement, manifesta à son retour dans Genève (16 février) l'intention de placer la ville sous la domination de Berne. Les Genevois lui adressèrent des reproches énergiques. Cette attitude pleine de fermeté sauva la ville. Berne renonça à ses prétentions et se contenta d'être, comme précédemment, l'alliée de cette cité.

Lorsque la nouvelle de l'invasion et de la conquête du Pays de Vaud fut connue à Fribourg et dans le Vallais, ces deux Etats, soit pour s'approprier une partie des dépouilles de la Savoie, soit pour empêcher que les pays romands ne devinssent tout entiers bernois et hérétiques, déclarèrent la guerre à Charles III, et s'emparèrent, les premiers de

Romont, Rue, Estavayer, Châtel-Saint-Denis, Vuissens et Surpierre; les seconds de Monthey et du Chablais jusqu'à la Drance.

L'armée bernoise, en rentrant dans ses foyers, reçut la soumission de Vevey et de la Tour-de-Peilz et prit Yverdon (25 février).

La tournure que revêtaient les événements en Italie, où François I^{er} avait conquis le Piémont (mars 1536), l'inaction dans laquelle demeurait encore Charles-Quint, enhardirent les Bernois; ils donnèrent à Nægeli l'ordre de s'emparer du fort de Chillon, qu'occupait encore une garnison savoyarde, et des terres de l'évêque de Lausanne, Sébastien de Montfaucon, soupçonné de relations avec les ennemis de Berne. A la tête de 1000 hommes, Nægeli vint assiéger Chillon, bloqué du côté du lac par deux ou trois barques genevoises. Le fort fut pris. François de Bonivard, qui expiait dans les souterrains du château son dévouement à la patrie, fut rendu à la liberté après six ans de captivité (28 mars). Nægeli marcha ensuite sur Lausanne, où il entra le 1^{er} avril 1536. Sébastien de Montfaucon s'était enfui quelques jours auparavant. Vainement les Conseils de Lausanne protestèrent contre la prise de possession de leur ville par Nægeli au nom de Berne: ils manquèrent d'énergie.

Un des premiers soins des Bernois fut d'organiser leurs conquêtes. Ils en formèrent huit bailliages: Yverdon, Moudon, Lausanne, Avenches, Chillon, Thonon, Ternier et Gex. Les franchises des villes et des campagnes furent abolies ou restreintes.

Les réformateurs n'avaient pas attendu ce moment pour se répandre dans le pays. Ils firent un certain nombre de prosélytes; mais la masse demeura inébranlablement attachée à ses vieilles croyances. Berne, qui avait intérêt à ce que les populations vaudoises rompissent aussi complètement que possible avec le passé, ordonna une dispute de religion à Lausanne. L'empereur, alors en lutte avec François I^{er}, envoya au Conseil de Lausanne la défense de permettre une discussion religieuse, mais les Bernois passèrent outre. Le colloque eut lieu au commencement d'octobre 1536, dans la cathédrale; Farel, Viret et un jeune réfor-

mateur français encore peu connu, Jean Calvin, exposèrent leurs doctrines avec talent et succès, tandis que la cause du catholicisme ne trouva que de rares et médiocres champions. Le résultat de la dispute fut la proscription de la messe et l'introduction du culte réformé. Partout les églises furent dévastées, les images, les autels brisés, les ornements enlevés; Berne s'appropriâ le trésor de la cathédrale de Lausanne, produit des dons pieux de plusieurs siècles. Une partie des biens du clergé demeura à l'Etat; le reste fut donné ou cédé à vil prix aux communes et aux particuliers. Ces biens formèrent les fonds de cure et les bourses des pauvres que possèdent la plupart de nos communes. On consola Lausanne de la perte de sa liberté impériale par l'abandon du droit de juridiction et des biens de l'évêché sis sur son territoire.

Dans les bailliages communs d'Orbe-Echallens et de Grandson, la réforme ne s'établit que lentement, malgré le traité de la Singine, conclu entre Berne et Fribourg, et en vertu duquel, dans toute localité où la majorité votait pour la messe, on pouvait revenir de ce vote pour adopter la réforme, tandis que celle-ci une fois votée, on ne pouvait retourner à l'ancien culte. A la fin, l'influence de Berne prévalut et, à l'exception de quelques paroisses d'Echallens, tout le Pays de Vaud accepta de gré ou de force la réforme.

Résumé chronologique.

	<i>Histoire générale.</i>		<i>Histoire suisse.</i>
1504	Charles III, duc de Savoie.	1519	Première alliance de Genève avec Fribourg; exécution de Berthelier.
		1525	Conseil des hallebardes à Genève.
		—	Lausanne s'allie avec Berne.
		1526	Alliance entre Genève, Berne et Fribourg.
		1528-29	Farel à Aigle.
		1530	Ligue de la Cuiller; traité de St-Julien.

<i>Histoire générale.</i>		<i>Histoire suisse.</i>	
		1530-31	Farel à Morat, Neuchâtel, Grandson, Orbe; Pierre Viret.
		1532	Farel à Genève.
		1533	Fromment à Genève.
		1534	Fribourg rompt son alliance avec Genève.
		1535	Genève, bloquée par Charles III, adopte la réforme; combat de Ginggins.
1536	Guerre entre François I ^{er} et Charles-Quint; François s'empare de la Savoie et du Piémont.	1536	(Février). Les Bernois font la conquête du Pays de Vaud, de Gex, du Chablais et du Faucigny; conquêtes des Fribourgeois et des Vallaisans; — Berne s'empare de l'évêché de Lausanne.
			Dispute religieuse de Lausanne; la réforme dans le Pays de Vaud, à Gex, dans le Chablais.

CHAPITRE XII. — RÉACTION CATHOLIQUE EN SUISSE AU XVI^e SIÈCLE

1. Calvin à Genève; organisation de la réforme. — 2. Réaction catholique. — 3. Berne, Genève et les ducs de Savoie à la fin du XVI^e siècle.

(1536-1600).

1. Calvin à Genève; organisation de la réforme. — Dans ses luttes contre le catholicisme, la réforme l'avait presque toujours emporté. Joignant à une connaissance approfondie des saintes Ecritures beaucoup de talent dans la polémique, les réformateurs avaient eu facilement raison de l'ignorance des prêtres et des docteurs catholiques. En outre, quoique la plupart des monarques, en particulier les deux plus puissants, François I^{er} et Charles-Quint, fussent demeurés fidèles à l'Eglise romaine, ils n'avaient pu, grâce à leur rivalité, empêcher les doctrines nouvelles de gagner une partie du continent. Mais le moment vint où, ces deux

princes morts, leurs successeurs s'unirent avec les chefs de l'Eglise pour engager une lutte à outrance contre la réforme.

Le résultat ne semblait pas douteux : les réformés étaient divisés ; luthériens et zwingliens, après quelques vaines tentatives de conciliation, s'étaient voué une haine profonde ; les Eglises nées de la réforme se démembraient en une foule de sectes ennemies. En Suisse, les premiers propagateurs de l'Évangile, Zwingli, Œcolampade, Haller, étaient morts sans laisser de successeurs capables de soutenir et de continuer l'œuvre commencée.

Dans ce moment critique parut un nouveau réformateur qui donna à la jeune Eglise une forte organisation et un grand développement. C'était **Jean Calvin**.

Né à Noyon, en Picardie, l'an 1509, Calvin avait été dès l'enfance voué à l'état ecclésiastique. Il étudia d'abord à Orléans, où l'un de ses parents, Robert Olivétan, lui inculqua les premières idées de réforme religieuse, puis à Bourges, où il embrassa publiquement les doctrines nouvelles. Quoiqu'il s'appuyât sur les protestants d'Allemagne, François I^{er} n'entendait pas laisser l'hérésie pénétrer en France. Calvin dut fuir. De Bâle, où il se retira, il adressa au roi (1535) son célèbre traité de l'*Institution chrétienne*. A son retour d'un voyage en Italie, il passa par Genève (1536). Farel, alors premier pasteur de cette ville, accourut auprès de lui et, à force d'instances, obtint qu'il l'aidât dans sa pénible tâche.

Les réformateurs du XVI^e siècle n'entendaient pas seulement corriger les abus, redresser les erreurs de l'Eglise romaine ; ils voulaient aussi introduire une réforme sévère dans les mœurs relâchées de ce temps. A Genève, en particulier, les troubles continuels, en agitant le peuple, avaient causé une démoralisation dont on ne se fait guère d'idée. Aussi Farel succombait-il à la peine. Calvin, jeune, d'une force de volonté à toute épreuve, infatigable, quoique maladif, porté d'un zèle sans bornes pour l'Eglise nouvelle, était bien l'aide qu'il fallait au réformateur de la Suisse romande.

Une lutte acharnée commença aussitôt entre les pasteurs

et leurs fidèles d'un côté, et de l'autre les amis que Rome comptait encore au sein de la bourgeoisie, les sectaires et les libres penseurs, ceux qu'on désignait sous le nom de Libertins, parce qu'en adoptant la réforme, ils s'étaient plus attachés aux principes de liberté qu'elle proclamait qu'aux doctrines et à la discipline. Bientôt la rigide austérité des pasteurs, leur intolérance et leur prétention à subordonner l'Etat à l'Eglise dans les choses religieuses, excitèrent une irritation si vive, que Farel et Calvin durent quitter la ville. Le premier se retira à Neuchâtel, dont il resta premier pasteur jusqu'à sa mort ; Calvin se rendit à Bâle et de là à Strasbourg (1538). Leur départ fut suivi d'une recrudescence d'anarchie. Le désordre devint tel, que le peuple entier demanda qu'on lui rendit ses chefs spirituels.

Calvin consentit à revenir, mais en faisant ses conditions (1541). Il fit adopter une nouvelle législation civile et ecclésiastique. Les ministres furent soumis au magistrat dans les choses civiles, le magistrat à l'Eglise dans les choses d'ordre spirituel. Un consistoire, composé de cinq pasteurs et de douze anciens et présidé par un des syndics, eut la surveillance de la conduite publique et privée des citoyens. Toute infraction à la doctrine et aux lois sur les mœurs était punie par des admonitions, des remontrances publiques et par l'excommunication. Devant le consistoire comparurent, dans l'espace d'une quinzaine d'années, la plupart des Libertins qui avaient contribué à fonder l'indépendance de Genève. Placé sous l'influence et l'inspiration directe de Calvin, ce corps devint une puissance et comme le véritable gouvernement de Genève.

Cette révolution religieuse fut suivie d'une révolution politique. Peu partisan du gouvernement de la masse, Calvin fit modifier celui de Genève dans le sens aristocratique. Le peuple conserva bien le droit de se réunir en Conseil général et d'élire ses quatre syndics, mais il perdit toute initiative, et la direction des affaires passa presque entièrement au conseil des Deux-Cents et à celui des Vingt-cinq, corps qui se renouvelaient eux-mêmes (1542).

Depuis cette époque, si les idées et les principes de Calvin ne dominèrent pas encore d'une manière absolue, le réfor-

mateur se trouva en mesure de lutter avec avantage contre ses adversaires. Sa renommée grandit ; son influence s'étendit au loin sur les églises réformées ; ses ouvrages propagèrent en tous pays ses principes ; on commença à le nommer le pape de la réforme, et Genève la Rome protestante.

Les doctrines évangéliques, après un certain temps d'arrêt, reprirent leur marche en avant et firent de nombreux prosélytes en Italie, en France, en Espagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Ecosse, etc. Calvin entretenait la plus active correspondance avec les princes et les communautés protestantes des diverses contrées de l'Europe. C'est surtout de 1542 à 1550 qu'il déploya la plus grande activité pour la propagation de l'Évangile. Les écoles de Lausanne et de Genève fournissaient des pasteurs aux Églises fondées sous l'impulsion de Calvin.

Alors aussi le catholicisme sembla se réveiller. Les persécutions religieuses éclatèrent avec violence dans tous les pays catholiques : en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas ; une foule de protestants, qui n'échappèrent au bûcher que par la fuite, trouvèrent un asile à Genève. Un moment, on en compta près de 10,000. Calvin s'appuya essentiellement sur eux quand, après avoir fait accepter ses ordonnances disciplinaires, il eut soulevé de nouveaux orages en voulant en forcer l'application. Les Libertins s'agitèrent plus que jamais. Les Conseils et le peuple, ainsi que Berne, dont l'influence dans les affaires de Genève était toujours très grande, prenaient tantôt leur parti, tantôt celui des pasteurs. Les troubles continuèrent jusqu'en 1555, où Calvin triompha. Plusieurs de ses adversaires montèrent sur l'échafaud, dans le nombre les fils de Berthelier ; les Libertins furent réduits à quitter Genève pour sauver leur vie. Déjà en 1553 avait eu lieu le supplice de l'Espagnol Servet (Servete), condamné au feu pour hérésie.

Depuis 1555, la discipline de Calvin régna sans opposition. Tous ceux qui ne s'y voulurent pas conformer durent s'exiler. La population se trouva en partie renouvelée par l'admission à la bourgeoisie de nombreux proscrits italiens, français, espagnols, qu'avait attirés le nom de Calvin. Ge-

nève devint le foyer d'un calvinisme très rigide et d'un formalisme sans pareil.

Dès ce temps aussi, bien que sa santé déclinât rapidement, Calvin se donna tout entier à son œuvre de prédication et d'organisation de la foi nouvelle. En 1559, il fonda une académie, qui donna des pasteurs aux nombreuses communautés calvinistes de la France, et des missionnaires aux Pays-Bas (Marnix), à l'Angleterre et à l'Ecosse (Knox). Calvin mourut le 27 mai 1564, usé par ses immenses travaux. Son successeur à la tête de l'Eglise de Genève fut un Français, Théodore de Bèze.

Des autres réformateurs de la Suisse romande, Farel s'éteignit à Neuchâtel, un an après Calvin; Viret, qui avait quitté depuis longtemps son poste de premier pasteur de Lausanne pour se rendre auprès de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV, mourut en 1571.

La disparition de ces apôtres de la réforme, tous hommes de grands talents et d'un dévouement absolu à leur cause, devait rendre plus facile l'œuvre de réaction catholique qui commençait.

2. Réaction catholique. — Une des conséquences de la réforme fut de retremper le catholicisme, de l'obliger à se relever de l'état d'abaissement où il était tombé. Aux Alexandre VI et aux Léon X succédèrent de véritables pontifes, hommes de mœurs austères, pleins de feu, et qui engagèrent avec la plus grande énergie le combat contre l'hérésie. Le clergé, tant séculier que régulier, se purifia; les scandales qui avaient déshonoré la chrétienté disparurent; l'ignorance fit place à l'étude de l'Évangile, des livres des Pères de l'Eglise et des conciles. Des ordres nouveaux, ceux entre autres des capucins et des jésuites, furent créés spécialement en vue de combattre la réforme. Un tribunal fameux, l'inquisition, devint une des armes les plus terribles qu'employa le catholicisme; grâce à lui, l'Italie et l'Espagne extirpèrent chez elles tout germe de réforme. Enfin, le concile général, si souvent réclamé par Charles-Quint et tant de fois promis par les papes, mais toujours renvoyé, s'était réuni à Trente, non pour examiner les griefs des protestants et discuter leurs doctrines, mais pour affirmer une

fois de plus, et de la manière la plus absolue, les dogmes de l'Eglise romaine, en creusant ainsi un abîme toujours plus large entre les deux Eglises. L'unité du catholicisme fut raffermie; ses chefs spirituels, appuyés par le roi d'Espagne, Philippe II, et par les successeurs de François I^{er} en France, entamèrent une guerre à outrance contre le protestantisme.

La Suisse, elle aussi, servit de théâtre à cette lutte. Ce qui favorisa les catholiques fut la crainte éprouvée par les cantons réformés de voir la France et l'Espagne s'immiscer dans les affaires intérieures de la Confédération en cas de nouveaux troubles religieux, le manque d'union entre Berne et Zurich et les querelles qui, chez quelques-uns, s'étaient élevées entre l'État et l'Eglise, ou entre les diverses Eglises. D'un autre côté, les catholiques étaient excités et soutenus par les papes, les rois de France et d'Espagne; ils avaient toute la force que donnent l'union et l'unité de vues.

Les luttes religieuses du XVI^e siècle eurent pour résultats en Suisse la proscription du culte réformé de divers points du territoire, des bailliages italiens et de l'évêché de Bâle, le raffermissement de la foi catholique dans le Valais, à Fribourg, dans la Valteline, la restitution du pays de Gex et du Chablais à la Savoie, l'introduction des jésuites et des capucins, la formation d'une nouvelle alliance séparée entre les cantons catholiques et les puissances étrangères, l'isolement des réformés, une scission toujours plus complète entre les deux croyances et, par suite, l'affaiblissement de la Confédération.

Une communauté évangélique s'était formée à Locarno, sous la protection de baillis réformés. Les cantons catholiques en exigèrent la destruction; les Etats réformés, divisés, ne purent et n'osèrent rien faire. Zurich se montra seul disposé à agir en faveur des réformés italiens, mais trop faible pour empêcher les persécutions, ce canton dut se borner à offrir un asile aux 116 personnes de Locarno qui préférèrent l'exil à l'abjuration de leur foi (1555).

Enhardis par leur victoire, les cantons catholiques firent de grands mais vains efforts pour la restauration du catholicisme dans la vallée de Glaris. Ils attaquèrent ensuite les idées nouvelles dans le Vallais, où elles faisaient, chez les Haut-Vallaisans surtout, des progrès si considérables, qu'en 1551 la diète du pays avait dû proclamer la liberté religieuse. Au bout de quatre-vingts ans de luttes, vers 1630, le parti catholique, soutenu par les cinq cantons, remporta la victoire; la réforme, proscrite, ne conserva pas un seul adepte dans tout le Vallais.

La longue rivalité entre la France et l'Espagne, commencée sous François I^{er} et Charles-Quint, et continuée sous leurs successeurs Henri II et Philippe II, prit fin en 1559. Par le traité de Cateau-Cambrésis, Emmanuel-Philibert, fils de Charles III, ex-duc de Savoie, fut remis en possession de son duché. Emmanuel-Philibert réclama aussi de Berne, de Fribourg et du Vallais les provinces enlevées à son père en 1536. Berne consentit enfin, par le traité de Lausanne, à restituer au duc le pays de Gex et le Chablais; le Vallais et Fribourg obtinrent de garder leurs conquêtes en acceptant l'alliance de la Savoie; le Vallais rendit seulement Evian. Le traité de Lausanne (1564) fut placé, par le traité subséquent de Payerne, sous la garantie de la France.

Deux ans plus tard, un des plus ardents ennemis de la réforme, le grand inquisiteur Ghisleri, devint pape sous le nom de Pie V. L'archevêque de Milan, Charles Borromée, avait surtout contribué à son élection.

Saint Charles Borromée est un de ceux qui ont le plus fait pour la restauration du catholicisme en Italie et en Suisse. Prélat instruit et d'une ardente piété, il poursuivit l'hérésie avec une rigueur impitoyable, d'abord dans son diocèse, puis en Suisse. Les bailliages italiens et la Valtelline, province sujette des Grisons, attirèrent en premier lieu ses regards. Il en extirpa la réforme. Ses tentatives pour ramener la Rhétie au catholicisme mirent aux prises les Grisons des deux confessions, déjà divisés par les luttes de parti.

Un peu plus tard, le cardinal Borromée parvint à faire admettre à Lucerne les jésuites (1574), puis, d'une manière

permanente, un nonce ou envoyé du pape (1579). Vinrent bientôt après les capucins. Enfin, Borromée couronna son œuvre en édifiant à Milan un séminaire, le Collège helvétique, où quarante à cinquante jeunes gens des cantons catholiques allèrent faire gratuitement leurs études théologiques.

Alors la réaction marcha rapidement. Fribourg et l'évêché de Bâle, où la réforme avait fait des progrès remarquables, furent ramenés à l'unité catholique. Les jésuites fondèrent à Fribourg un de leurs plus célèbres collèges. Genève et les Grisons se virent refuser, pour cause d'hérésie, leur admission dans la ligue helvétique. Mulhouse et Strasbourg furent abandonnées par les petits cantons et ne conservèrent de relations qu'avec les Etats évangéliques. Dans l'Appenzell, après bien des troubles, on en arriva à une séparation complète entre les réformés et les catholiques, les premiers habitèrent les Rhodes-Extérieures, les catholiques les Rhodes-Intérieures.

La scission entre nouveaux et vieux croyants devint toujours plus grande. Les sept cantons catholiques conclurent, en 1580, une alliance séparée avec le pape et l'évêque de Bâle; six ans plus tard, ils s'unirent plus intimement encore par la Ligue Borromée ou Ligue d'Or. Cette alliance était déclarée supérieure à toute autre, même, par conséquent, à l'alliance perpétuelle qui unissait tous les Confédérés. L'année suivante, Philippe II d'Espagne entra dans cette ligue. Ce fut la ruine de la Confédération.

3. Berne, Genève et la Savoie à la fin du XVI^e siècle. — Le traité de Lausanne n'était pas parvenu à établir une paix durable entre Berne, Genève et la Savoie. Tant que vécut Emmanuel-Philibert, la tranquillité ne fut pas troublée. Mais sous son fils Charles-Emmanuel I^{er}, devenu duc de Savoie en 1580, les choses changèrent de face. Ce prince ambitieux reprit les projets d'agrandissement de sa maison en deçà des Alpes. Après quelques tentatives infructueuses pour s'emparer de Genève, il fomenta une conspiration à Lausanne dans l'espoir de recouvrer le Pays de Vaud. Le complot échoua par la faute de ceux qui s'étaient mis à la tête, le bourgmestre de Lausanne, Isbrand Daux, et quel-

ques nobles vaudois (1588). Berne se vengea en déclarant, avec Genève, la guerre à Charles-Emmanuel, Dix mille hommes s'emparèrent du Chablais (1589); mais le chef de l'armée, l'avoyer de Wattenwyl, négocia avec Charles-Emmanuel et, malgré les protestations des Genevois, signa le traité de Nyon : Berne sacrifiait Genève au duc. A cette nouvelle, une vive indignation éclata dans les campagnes bernoises; le gouvernement dut renoncer à l'exécution du traité. Genève n'en demeura pas moins abandonnée à elle-même, et, sans l'appui d'Henri IV, elle fût certainement tombée au pouvoir de son ennemi. Celui-ci, sans renoncer à ses desseins, s'occupa surtout, les années suivantes, de ramener au catholicisme ses sujets du Chablais. Les missions de saint François de Sales, des capucins et des jésuites ne produisant pas de résultats, les occupations militaires accomplirent l'œuvre. Ce succès en fit désirer d'autres. Charles-Emmanuel entreprit contre Genève la fameuse tentative nocturne connue sous le nom d'Escalade. Dans la nuit du 11 au 12 décembre (21 au 22, nouveau style) 1602, 8000 Savoyards s'approchèrent secrètement de Genève. Déjà 1500 étaient parvenus au pied des murailles, avaient dressé leurs échelles et commençaient à pénétrer dans la place, quand une sentinelle, réveillée par le bruit, fit tomber la herse d'une porte menacée et donna l'alarme. Tous les Genevois furent bientôt en armes. Les Savoyards, repoussés, perdirent beaucoup de monde dans cette expédition, dont Charles-Emmanuel ne recueillit que de la honte. Une courte guerre s'en suivit entre la Savoie et Genève; l'intervention de Berne et de la France força le duc à signer la paix de Saint-Julien (1603). Elle garantissait l'indépendance de Genève; mais, tant que vécut Charles-Emmanuel, l'héroïque cité ne fut jamais à l'abri de ses perfidies.

4. Relations extérieures. — Tandis qu'à l'intérieur les Suisses des deux confessions étaient profondément divisés et souvent en lutte les uns contre les autres, leurs relations avec les puissances étrangères devenaient de plus en plus suivies. L'union héréditaire, formée avec l'Autriche lors des guerres de Bourgogne, continuait de subsister; il en était de même du traité signé avec François I^{er} après les

jours de Marignan ; d'autres alliances avaient rapproché certains cantons de la Savoie, de l'Espagne et du pape.

Au moment où François I^{er} entra en guerre avec Charles-Quint, il conclut avec douze cantons (Zurich, obéissant à la voix de Zwingli, renonça aux services mercenaires) une alliance qui lui permettait de lever des troupes dans la Confédération. Des milliers de Suisses prirent part à toutes les batailles importantes de cette époque : la Bicoque, Pavie, Cérises, etc. En 1522, les mercenaires suisses, placés sous les ordres du maréchal Lautrec, gouverneur français du Milanais, ne recevant pas leur solde, se mutinèrent et exigèrent de Lautrec argent, congé ou bataille. Conduits à l'attaque des formidables retranchements de la Bicoque, près de Milan, que défendait l'armée de Charles-Quint, les Suisses furent repoussés avec une perte de 3000 hommes et repassèrent les Alpes. En 1524, les Français battus durent évacuer le Milanais ; la retraite fut protégée par les Confédérés, qui se distinguèrent surtout au passage de la Sesia. L'année suivante, à Pavie, 4000 Suisses furent faits prisonniers ; leur chef, Jean de Diesbach, pour ne pas survivre à la honte de la défaite, se précipita dans les rangs ennemis et y trouva la mort. En 1544, à Cérises, François I^{er} ne dut la victoire qu'à la ténacité et à la vaillance des guerriers des cantons.

Sous Charles IX éclatèrent en France les guerres de religion, qui ensanglantèrent ce pays pendant plus de trente ans. Les Suisses fournirent des milliers de soldats, soit à l'armée royale, soit à celle des huguenots. A Dreux, les Suisses catholiques restèrent maîtres du champ de bataille. A Meaux, sous les ordres de Louis Pfyffer, de Lucerne (le roi des Suisses, comme on le surnomma), ils protégèrent le roi assailli par l'armée calviniste et le ramenèrent sain et sauf à Paris. Au massacre de la Saint-Barthélemy, ils figurèrent parmi les assassins (1572).

Les années suivantes, Henri de Navarre, devenu le chef huguenot, recruta en Suisse des soldats dans les cantons réformés. Au premier siège de Paris, en 1589, son armée comptait 15,000 Suisses, et, après l'assassinat de

Henri III, il ne lui resta guère que des Suisses pour continuer la lutte contre la Ligue.

La paix rétablie en France et Henri IV reconnu roi après son abjuration, les services mercenaires cessèrent pour quelque temps. Henri n'en chercha pas moins à s'assurer l'alliance des cantons. Des guerres de France, les Suisses n'avaient rapporté que de la gloire : les chefs seuls avaient reçu des pensions et de riches présents ; quant aux soldats, ils n'obtenaient que bien rarement le paiement de leur solde. Sous Henri IV, les sommes ainsi dues aux cantons s'élevaient à environ 36 millions. Le roi ne parvint, en 1602, à renouveler l'alliance qu'en payant une petite partie de cette dette et en accordant aux Suisses de nombreux avantages. Cette fois encore Zurich refusa l'alliance française.

Tandis que l'appât du gain, l'amour des combats et la vie des camps attiraient par milliers les soldats suisses sous les drapeaux de la France, des relations de nature différente s'étaient établies entre les cantons catholiques et quelques princes voisins. Aveuglés par les haines religieuses, ils s'étaient alliés étroitement avec le pape, le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Toutefois, sous Henri IV, la France, hostile à l'Espagne et à la Savoie, combattit avec avantage, grâce à son or, l'influence acquise dans les cantons par ces deux puissances.

Résumé chronologique.

<i>Histoire générale.</i>		<i>Histoire suisse.</i>	
1521	Alliance entre François I ^{er} et les Suisses.		
1522	Bataille de la Bicoque.		
1525	Bataille de Pavie.		
		1536	Calvin et Farel à Genève; luttes contre les Libertins.
		1538	Farel, premier pasteur à Neuchâtel. Calvin à Strasbourg.
		1541	Retour de Calvin à Genève.
1544	Bataille de Cérisoles.		
1545	Première réunion du concile de Trente.		

<i>Histoire générale.</i>		<i>Histoire suisse.</i>	
1547	Mort de François I ^{er} ; Henri II.	1553	Exécution de Servet à Genève.
		1555	Calvin triomphe des Libertins.
1556	Abdication de Charles- Quint ; Philippe II.	—	Les réformés expulsés de Locarno.
1557	Bataille de St-Quentin.		
1559	Traité de Cateau-Cambrésis ; Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Mort d'Henri II.		
1562	Commencement des guerres de religion en France.	1564	Mort de Calvin ; Théodore de Bèze.
		—	Traité de Lausanne ; Berne restitue Gex et le Chablais à la Savoie.
		1565	Mort de Farel.
1567	Retraite de Meaux.	1571	Mort de P. Viret.
1572	La St-Barthélemy.	1574	Les Jésuites à Lucerne.
1574	Mort de Charles IX ; Henri III.	1579	Premier nonce permanent en Suisse.
		1580	Les Jésuites à Fribourg.
1580	Charles-Emmanuel, duc de Savoie.		
1582	Grégoire XIII réforme le calendrier.	1586	Ligue d'Or ou Borromée.
		1587	Alliance des cantons catholiques avec Philippe II.
1588	Journée des barricades à Paris ; Etats-Généraux de Blois.	1588	Conspiration d'Isbrand Daux, à Lausanne.
1589	Henri III et Henri de Navarre assiègent Paris ; assassinat de Henri III ; Henri IV.	1589	Guerre de Berne et Genève contre la Savoie.
		1590	Traité de Nyon.
		1597	Séparation d'Appenzell en deux demi-cantons.
1598	Traité de Vervins. Mort de Philippe II d'Espagne.	1602	Alliance française.
		—	L'Escalade à Genève.
		1603	Traité de St-Julien.